



N° 48 - octobre 2008

1730 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés en Vendée

Fin 2006 en Vendée, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés offrent 1 730 places. Le département est le plus équipé de la région pour l'offre globale en structures d'hébergement adapté pour adultes handicapés. La progression de l'offre depuis 2001, rapportée au nombre d'habitants, est la plus élevée de la région. Près du tiers des adultes handicapés en établissement ont 50 ans ou plus. Leur âge moyen est de 43 ans. Les entrées en établissement se font à tous les âges.

Fin décembre 2006, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés de Vendée offrent 1 730 places. Depuis fin 2001, on a créé 680 places supplémentaires. Cette augmentation de capacité sur cinq ans correspond à 2,2 places supplémentaires pour 1000 habitants du département, progression de loin la plus forte de la région.

La Vendée est le seul département de la région à avoir des foyers polyvalents pour l'hébergement adapté des adultes handicapés. Ces structures, 7 au total, accueillent dans le même établissement des personnes sur le mode des foyers de vie (activité le jour, hébergement la nuit), sur le mode des foyers d'hébergement (hébergement la nuit, en lien avec une activité en ESAT le jour), voire en accueil de jour uniquement. D'autres foyers polyvalents peuvent dispenser un accueil médicalisé pour quelques personnes et un accueil non médicalisé pour les autres. La capacité totale de ces foyers polyvalents vendéens est estimée à 344 places, soit le cinquième de la capacité départementale en hébergement adapté. Les caractéristiques des foyers polyvalents et des adultes handicapés qui y résident

ne sont pas étudiées dans ce document, faute d'un taux de réponse satisfaisant pour ces structures. Dans la suite du document, les types d'accueil, médicalisé et non médicalisé, sont analysés sur les quatre autres catégories d'établissement du département uniquement.

Très forte progression de l'offre

L'accueil en hébergement médicalisé a presque triplé sa capacité en cinq ans en passant de 100 à 280 places. Fin 2006, on compte 120 places en maisons d'accueil spécialisées (en progression de 193 %). Les foyers d'accueil médicalisés comptent pour leur part 160 places (+ 185 %).

Au cours de la même période 2001-2006, les capacités d'accueil en hébergement non médicalisé ont progressé également. Le nombre de places en foyers de vie a progressé de 18 % pour atteindre 820 places en 2006 (dont 130 en accueil de jour). L'offre en foyers d'hébergement a progressé de 10 % : 290 places fin 2006.

Capacités d'accueil en hébergement pour adultes handicapés

Nombre de places financées et taux d'équipement pour 1000 personnes de 20 à 59 ans au 01/01/07

		Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Métropole
Maison d'accueil spécialisée	places	457	251	142	303	123	1276	19196
	taux	0,69	0,62	0,92	1,04	0,40	0,7	0,58
Foyer d'accueil médicalisé	places	373	78	38	66	157	712	13437
	taux	0,56	0,19	0,25	0,23	0,51	0,39	0,4
Foyer de vie	places	1 277	548	280	644	821	3570	41383
	taux	1,92	1,35	1,81	2,21	2,66	1,96	1,25
dont accueil de jour	places	285	183	107	198	131	904	
	taux							
Foyer d'hébergement	places	429	448	404	349	289	1 919	39 430
	taux	0,64	1,10	2,61	1,20	0,94	1,05	1,19
Foyer polyvalent	places					344	344	
Ensemble	places	2 536	1 325	864	1 362	1 734	7821	113 446
	taux	3,81	3,27	5,59	4,68	5,62	4,28	3,42

Source : STATISS 2008 et FINISS – DRASS

Hébergement médicalisé : une offre moins importante que dans le reste de la région

En Vendée, l'offre en hébergement médicalisé pour adultes handicapés est assez faible : 0,91 place pour 1000 habitants, niveau inférieur à la moyenne régionale (1,09) et à la moyenne métropolitaine (0,98). Ce résultat est bien sûr imprécis puisqu'il ne tient pas compte des foyers polyvalents qui ont une partie d'accueil médicalisé. Ce taux d'équipement assez faible reflète le niveau d'offre des maisons d'accueil médicalisées : 0,40 place pour 1000 adultes, inférieur au taux régional (0,70) et au taux métropolitain (0,58).

Avec 0,51 place pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, l'offre de la Vendée en places de foyers d'accueil médicalisés est par contre supérieure à la moyenne régionale et à la moyenne métropolitaine (0,4 pour 1000) et au 2^e rang des départements de la région, derrière la Loire Atlantique.

Pour l'ensemble des maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés, si la Vendée avait un taux d'équipement égal à la moyenne métropolitaine, on compterait 20 places de plus, soit 8 % des places existantes.

Hébergement non médicalisé : une offre importante

L'offre départementale en foyers de vie (2,66 places pour 1000 adultes) est la plus élevée des départements de la région, supérieure à la moyenne régionale (1,96 place pour 1000 adultes) et à la moyenne métropolitaine (1,25).

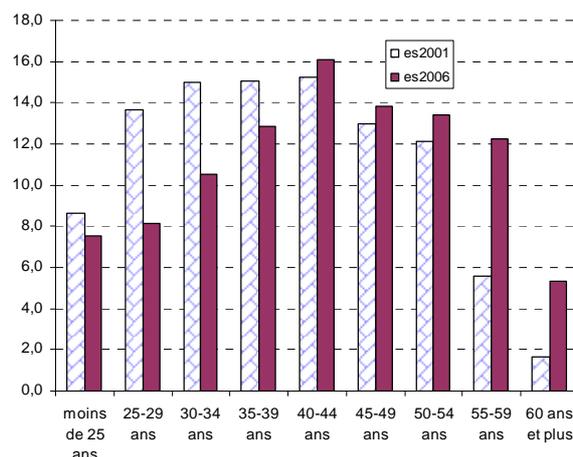
Pour les foyers d'hébergement, la Vendée a un niveau d'équipement de 0,94 place pour 1000 adultes, sous la moyenne régionale (1,05) et la moyenne métropolitaine (1,20). Avec uniquement les structures d'hébergement traditionnelles, foyers de vie et foyers d'hébergement, le niveau d'offre en hébergement médicalisé du département est de 3,60 places pour 1000 adultes de 20 à 59 ans, niveau déjà supérieur aux moyennes régionale et métropolitaine (respectivement 3,01 et 2,43). Ce niveau élevé représente près de 360 places d'hébergement non médicalisé qui n'existeraient pas dans le département s'il avait le niveau d'équipement moyen métropolitain.

Si l'on intègre l'estimation du nombre de places des foyers polyvalents, le niveau d'offre de la Vendée rejoint et peut-être même dépasse, le niveau de la Mayenne de 4,4 places pour 1000 adultes.

Presque le tiers des résidents ont 50 ans ou plus

Fin 2006, 31 % des résidents des établissements d'hébergement pour adultes handicapés ont 50 ans ou plus, proportion supérieure à celle de fin 2001 (26 %). Les personnes de 60 ans ou plus représentent 5 % des résidents. En Vendée, le vieillissement des adultes handicapés résidant en établissement adapté est particulièrement marqué et devrait se poursuivre étant donné le nombre important de personnes hébergées ayant plus de 40 ans.

2001-2006 : un vieillissement important



Source : DRESS, enquêtes ES 2001 et 2006

Fin 2006, l'âge moyen des adultes handicapés en établissement d'hébergement adaptés en Vendée est de 43 ans, il était de 42 ans en 2001. L'âge moyen est le plus élevé dans les foyers d'accueil médicalisés (49 ans et demi) et dans les foyers occupationnels (44 ans) ; il est le plus jeune dans les maisons d'accueil spécialisées (37 ans et demi).

La répartition hommes-femmes est plus équilibrée que dans les autres départements : 12 hommes pour 10 femmes, soit 54 % d'hommes. Le déséquilibre est le plus fort dans les FAM (63 % d'hommes). Dans les maisons d'accueil médicalisées par contre, le rapport est inversé avec 40 % d'hommes

Répartition par âge des adultes handicapés en établissements d'hébergement en Vendée

En %

	moins de 30 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Ensemble	15	16	28	23	31	30	24	26	2	5
MAS	43	24	21	33	12	32	21	9	2	2
FAM	16	7	36	22	25	26	16	16	5	29
Foyer de vie	11	14	26	22	31	25	29	34	2	5
Foyer d'hébergement	19	22	32	25	35	37	13	16	1	0

Source : DRESS, enquête ES 2001 et 2006

Des entrées en établissement à tous les âges

30 % des adultes handicapés en structure d'hébergement y sont entrés avant 25 ans, ensuite les entrées se sont échelonnées à tous les âges. L'âge moyen à l'entrée en établissement s'échelonne entre 33,5 ans pour les foyers de vie et 37,5 ans pour les FAM. La moitié des adultes présents dans les structures adaptées y sont entrés avant 33 ans, sauf pour ceux qui ont intégré un FAM où les entrées sont un peu plus tardives et échelonnées.

Au cours de l'année 2006, moins de 10 adultes handicapés ont intégré un établissement d'hébergement médicalisé dans le département. Cette même année, une quarantaine d'adultes handicapés sont entrés en établissement d'accueil non médicalisé, leur moyenne d'âge est de 37 ans. En 2006, une dizaine de jeunes ont quitté leur établissement d'hébergement pour jeunes handicapés pour intégrer un établissement pour adultes handicapés (surtout des foyers d'hébergement). Par ailleurs, dans le département, près de 40 jeunes restent dans une structure d'hébergement pour jeunes handicapés passé l'âge limite, en vertu de l'amendement Creton.

Des modes d'hébergement adaptés aux handicaps

Les personnes souffrant de polyhandicap ou de pluri handicaps sont principalement hébergées en MAS ou en FAM, tandis que les foyers d'hébergement accueillent surtout des personnes souffrant de déficiences intellectuelles (les trois quarts de leurs résidents).

Sur l'ensemble des établissements, les adultes affectés d'une déficience d'ordre intellectuelle (principale ou associée) représentent 69 % des résidents (contre 74 % en 2001).

40 % des adultes handicapés résidant en établissement adapté ont une déficience (principale ou associée) d'ordre psychique et 36 % une déficience d'ordre physique.

Déficience (principale ou associée) des adultes handicapés en structures adaptées en Vendée

Proportion de personnes présentant des déficiences (en %)

Déficiences	Ensemble	
	2001	2006
Intellectuelles	74	69
Psychiques	48	40
Physiques	23	36

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Note : dans ce tableau, le polyhandicap est intégré dans les déficiences intellectuelles et dans les déficiences physiques ; le plurihandicap est intégré dans les déficiences physiques.

Déficience principale des personnes accueillies en hébergement pour adultes handicapés en Vendée

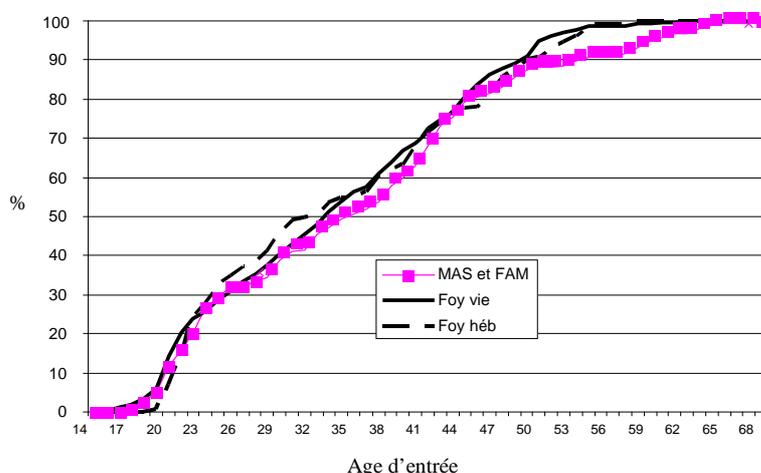
En %

Déficience principale	MAS		FAM		Foyer vie (occup)		Foyer hébergement		Ensemble	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Déficience intellectuelle	14	75	49	38	71	45	76	76	68	55
Déficience psychique	7	3	2	9	19	32	12	7	16	20
Déficience physique	19	4	0	13	8	15	5	4	7	11
Pluri et poly handicap	59	18	49	40	2	7	2	4	7	11
Autres déficiences	0	0	0	0	ε	1	5	9	1	3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DREES, enquêtes ES 2001 et 2006

Age d'entrée en établissement d'hébergement adapté en Vendée

% cumulés des adultes en établissement d'hébergement selon l'âge auquel ils y sont entrés



Source : DRESS, enquête ES 2006

Note de lecture : 32 % des adultes hébergés en MAS ou en FAM sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 25 ans ; 70 % des adultes hébergés foyer de vie sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 40 ans.

Des adultes handicapés hébergés depuis 9 ans en moyenne

Les adultes handicapés résidant actuellement en établissement adapté y résident depuis 9 ans en moyenne. Comme pour la Sarthe, c'est une durée moyenne relativement courte. Dans les autres départements de la région, les résidents sont dans leur établissement depuis 12 ans en moyenne.

Les personnes en FAM y sont depuis 11 ans en moyenne, celles en MAS depuis 4 ans, celles en foyers d'hébergement depuis 13 ans, celles en foyers de vie depuis 10 ans.

Peu de sorties

Dans l'ensemble, les départs d'un établissement d'hébergement sont rares. En 2006, pour 100 résidents en établissements médicalisés, on a compté 2 décès et aucune sortie. Dans les établissements non médicalisés, il y a eu 5 sorties pour 100 résidents. Le tiers des personnes qui quittent définitivement un établissement d'accueil non médicalisé rejoignent un logement personnel et un autre tiers un autre établissement pour adultes handicapés.■

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. La dernière enquête a eu lieu en 2007 et porte sur la situation au 31 décembre 2006. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

En Vendée, 77 % des établissements d'hébergement pour adultes handicapés interrogés ont répondu. Le taux d'exhaustivité de la clientèle présente est estimé à 73 %. Les résultats sont calculés à partir d'un redressement des non réponses, sauf pour les sorties d'établissement, calculées sur des données non redressées.

Pour en savoir plus

7820 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés dans les Pays de la Loire, Echo des stat n°43, octobre 2008

un Echo des stat sur les établissements d'hébergement pour adultes handicapés pour chacun des autres départements des Pays de la Loire, n°44 à 47, octobre 2008

Mieux connaître les populations en situation de handicap, Insee Pays de la Loire, décembre 2002

La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire, Echo des Stat n°20, avril 2004

La prise en charge des adultes handicapés en Vendée, Echo des stat n°20-85, septembre 2004

(à paraître) :

- un Echo des stat sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les Pays de la Loire
- un Echo des stat sur l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les Pays de la Loire

ⁱ Contrairement aux autres départements, les handicaps paraissent moins nombreux que cinq ans auparavant. Ce résultat manque toutefois de fiabilité car il ne concerne que les quatre types de structures traditionnelles (et pas les foyers polyvalents) et que le mode de réponse a pu évoluer comme en témoigne l'évolution curieuse du pourcentage de personnes en MAS atteintes d'une déficience principale d'ordre intellectuel : passé de 14 à 75 % de 2001 à 2006.